

Clause exonératoire en vertu de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 :

À l'exception des faits historiques, les renseignements contenus à la page www.interface.com/carbonnegative et dans les pages liées sont des énoncés prospectifs, notamment en ce qui a trait à la disponibilité commerciale projetée des nouveaux carreaux de tapis et endos au bilan carbone négatif d'Interface, et à ses plans concernant ses produits au bilan carbone négatif futurs. Les énoncés prospectifs décrits plus haut sont associés à certains risques et incertitudes susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats escomptés et les résultats réels, notamment le risque que la mise à niveau requise des moyens de fabrication des nouveaux carreaux, endos ou produits prenne plus de temps ou soit plus coûteuse qu'on ne le prévoit à l'heure actuelle, et que les technologies rendant possible le bilan carbone négatif des carreaux, endos et tout autre nouveau produit ne soit pas aussi efficaces à stocker le gaz carbonique atmosphérique que ne le projette actuellement Interface. Les risques et les incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs comprennent également, entre autres, les facteurs de risques indiqués au poste 1A, dans le rapport annuel de l'entreprise sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 29 décembre 2019.

Les énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995. En conséquence, ils sont à jour uniquement à la date de leur publication. Interface décline toute responsabilité concernant la mise à jour ou la révision des énoncés prospectifs contenus dans ces pages Web et avertit les lecteurs de ne pas s'y fier indûment.

9431260V.1